

Paris 19 mars 2025

Objet : Organisation des élections du HCNE – Modalités et procédure

Chers compatriotes,

Dans le cadre de l'organisation des élections du Haut Conseil des Nigériens de l'Extérieur (HCNE), nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des modalités relatives à l'inscription sur la liste électorale, au dépôt des candidatures et aux procédures de vote.

Postes à pourvoir

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire Général
- Secrétaire Général Adjoint
- Trésorier Général
- Trésorier Général Adjoint
- Secrétaire à l'Organisation
- Secrétaire Adjoint à l'Organisation
- Secrétaire à l'Information et à la Communication
- Secrétaire Adjoint à l'Information et à la Communication
- Secrétaire aux Affaires Sociales et Culturelles
- Secrétaire Adjoint aux Affaires Sociales et Culturelles
- Secrétaire à la Promotion de la Femme
- Secrétaire Adjoint à la Promotion de la Femme
- Secrétaire aux Relations Extérieures et à la Coopération Internationale
- Secrétaire Adjoint aux Relations Extérieures et à la Coopération Internationale
- Secrétaire aux Affaires Économiques et à l'Entrepreneuriat
- Secrétaire Adjoint aux Affaires Économiques et à l'Entrepreneuriat
- Secrétaire chargé des Compétences, des Sciences et de l'Enseignement Supérieur
- Secrétaire Adjoint chargé des Compétences, des Sciences et de l'Enseignement Supérieur

Modalités de candidature

Conformément à la lettre N°000749/MAE/C/NE/CAB du ministère des Affaires étrangères du 16 janvier 2025, **est éligible toute personne** :

- De nationalité nigérienne,
- Jouissant d'une bonne moralité et de l'ensemble de ses droits civiques,
- Détenant une carte consulaire ainsi qu'une carte HCNE.

Procédure de candidature

1. Justifier sa nationalité auprès de l'ambassade en envoyant une copie d'un document officiel par e-mail à ambassadeniger@wanadoo.fr, avec pour objet « Candidature HCNE ».
2. Envoyer un e-mail à comite.org.hcne@gmail.com avec pour objet « Candidature HCNE », en précisant dans le corps du message :
 - Nom et prénom,
 - Poste visé,
 - Numéros des cartes consulaire et HCNE,
 - Joindre un slide de présentation avec photo.

Modalités de vote

Conformément à la lettre N°000749/MAE/C/NE/CAB du ministère des Affaires étrangères du 16 janvier 2025, est électeur tout Nigérien détenteur d'une carte consulaire et d'une carte HCNE.

Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **15 avril 2025**.

Pour s'enregistrer, veuillez envoyer un e-mail à comite.org.hcne@gmail.com, avec pour objet « Inscription liste électorale », et indiquer dans le corps du message :

- Numéro unique de la carte consulaire,
- Numéro de la carte HCNE,
- Nom et prénom,
- Ville de résidence.

Obtention des cartes consulaire et HCNE

Carte consulaire

- Documents requis :
 - Une pièce justifiant la nationalité nigérienne (passeport en cours de validité, extrait d'acte de naissance ou certificat de nationalité),
 - Deux photos d'identité,
 - Formulaire de demande (https://www.ambassadeniger-fr.org/version-wp-2019/?page_id=85)
 - Frais : 10 euros.

Carte HCNE

- Documents requis :
 - Une pièce justifiant la nationalité nigérienne (passeport en cours de validité, extrait d'acte de naissance ou certificat de nationalité),
 - Deux photos d'identité,
 - Frais : 5 euros.

Modes d'obtention

- En personne : À l'ambassade.
- Par courrier : Envoyer tous les documents requis, le paiement correspondant et une enveloppe timbrée pour le retour.
- En ligne (sous réserve de confirmation) : Paiement via une plateforme sécurisée. Les documents nécessaires seront à envoyer par e-mail à l'ambassade, qui retournera les cartes numérisées. **La plateforme sera mise à disposition ultérieurement.**
- Les cartes HCNE peuvent être obtenues auprès des associations désignées pour l'organisation des votes physiques dans les villes suivantes : Paris, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Rennes, Marseille (**ces associations vous tiendrons au courant**)

Où et quand voter ?

- **Vote physique** : Samedi 19 avril 2025, dans les villes suivantes : Paris, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes. Les détails pratiques seront communiqués ultérieurement.
- **Vote en ligne** : 16 et 17 avril 2025. La plateforme de vote sera annoncée en temps voulu.

Nous comptons sur votre engagement et votre participation active pour assurer la réussite de ces élections.

Halima AMADOU SANDA

Présidente du Comité d'Organisation des Élections du HCNE

